



CENTRE HOSPITALIER DE L'AIGLE
PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017-2021

LE RENOUVEAU
AU SERVICE DES PATIENTS

CENTRE HOSPITALIER - 10 rue du Docteur Frinault—BP 189 – 61305 L'AIGLE CEDEX Tél. : 02 33 24 95 95 – direction@ch-laigle.fr

www.ch-laigle.fr

SYNTHESE DU PROJET MÉDICAL



4 AXES

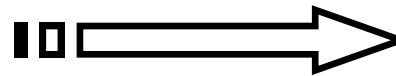
AXE 1 : MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ À LA POPULATION LOCALE, DANS LE CADRE D'UNE OPTIMISATION DES FILIÈRES DE PRISE EN CHARGE

AXE 2 : S'INSCRIRE, EN TANT QU'ÉTABLISSEMENT DE PREMIER RECOURS, DANS L'ORGANISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES FILIÈRES DE SOINS TERRITORIALES

AXE 3 : CRÉER ET DÉVELOPPER LES RELATIONS « VILLE-HÔPITAL »

AXE 4 : RETROUVER ET GARANTIR UN FONCTIONNEMENT EFFICIENT ET PÉRENNE DE L'ÉTABLISSEMENT

12 ACTIONS



1. Mettre en œuvre le projet Court séjour gériatrique et l'unité mobile intra hospitalière
2. Approfondir le projet soins de suite et réadaptation
3. Conforter et pérenniser l'activité d'obstétrique et développer l'activité de chirurgie gynécologique
4. Prise en charge de la personne handicapée : Créer une structure EHPAD spécialisée pour la prise en charge des handicapés de plus de 60 ans (cf. projet gériatrique)
5. Prise en charge de la Personne handicapée : Projet d'ouverture de MAS (projet prospectif)
6. Étudier la possibilité d'implantation d'un CSAPA en centre-ville
7. Développer l'éducation thérapeutique et assurer l'organisation générale du projet « Education Thérapeutique »
8. Diffuser la culture soins palliatifs au sein du CH et créer les lits dédiés
9. Étudier l'opportunité d'équiper le CH d'une IRM mobile
10. Renforcer le travail en réseau sur l'extérieur en gériatrie
11. S'inscrire dans la coopération au sein du GHT et poursuivre, formaliser et créer le partenariat avec le CH de Verneuil Sur Avre
12. Créer le réseau ville-hôpital au sein du projet d'ouverture sur la ville et le territoire

PROJET D'ETABLISSEMENT

SYNTHESE DU PROJET DE SOINS



AXE 1 : PARCOURS PATIENT ET RESIDENT

5 AXES

AXE 2 : QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE

AXE 3 : INFORMATION ET EDUCATION DU PATIENT ET DE SON ENTOURAGE

AXE 4 : FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

AXE 5 : ACCUEIL ET ENCADREMENT

12 ACTIONS

1. Fluidifier et sécuriser le parcours du patient et du résident au sein des secteurs de l'établissement, les autres établissements et les réseaux de ville.
2. Identifier les processus tout au long du parcours de soins, identifier les risques a priori et a posteriori et mettre en œuvre les actions visant à leur maîtrise à chaque étape.
3. Structurer l'organisation institutionnelle de la participation des professionnels à la mise en œuvre des axes du projet de soins en lien avec les sous-commissions de la CME.
4. Poursuivre le travail sur la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance.
5. Poursuivre et optimiser les actions de prévention des infections liées aux soins
6. Optimiser la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse du patient à toutes les étapes de son parcours de soin
7. Développer les pratiques soignantes visant à informer le patient et son entourage concernant les soins à toutes les étapes de sa prise en charge
8. Développer et formaliser les actions de prévention, d'accompagnement et d'éducation thérapeutique
9. Développer et adapter les compétences des personnels soignants, médicotechniques et de rééducation en corrélation avec les axes du projet médical et du projet social
10. Développer la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC) afin de pouvoir apporter au projet d'établissement les moyens et évolutions nécessaires à son développement et de fournir à l'établissement les compétences dont il aura besoin demain, en prenant en compte les besoins et attentes des personnels.
11. Optimiser l'accueil et l'encadrement des stagiaires
12. Organiser et formaliser l'accueil et l'encadrement des nouveaux arrivants

PROJET D'ETABLISSEMENT

SYNTHESE DU PROJET SOCIAL



AXE 1 : DONNER DU SENS A NOS ACTIONS

AXE 2 : AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

6 AXES

AXE 3 : ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

AXE 4 : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

AXE 5 : PROMOUVOIR UNE POLITIQUE POUR MAINTENIR L'ETAT DE SANTÉ DES PERSONNELS ET PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

AXE 6 : CONFORTER LE DIALOGUE SOCIAL

32 ACTIONS

1. Faire connaître, partager et renforcer les valeurs institutionnelles, les valeurs-métiers et les valeurs sociales attachées au travail.
2. Faire connaître et partager les objectifs institutionnels du Centre Hospitalier
3. Investir l'encadrement d'une mission de relais des projets de l'établissement, et mettre en place des séminaires d'encadrement.
4. Travailler à une réactualisation des missions de l'encadrement et préciser les missions attendues
5. Optimiser les organisations en vue d'une meilleure efficacité
6. Adapter les effectifs à l'activité
7. Mettre en place les organisations telles que projetées dans le projet médico-soignant
8. Réduire le recours à l'intérim médical et paramédical et construire une politique de recrutement attractive pour les professionnels de santé
9. Disposer d'un outil de gestion du temps de travail efficace et commun à l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux
10. Faire de la GPMC un outil de gestion d'évaluation des compétences.

.../...

**SYNTHESE DU PROJET
SOCIAL (SUITE DES ACTIONS)**



11. Structurer l'accueil du nouvel arrivant médical ou non médical pour lui assurer une intégration rapide et conforter d'éventuels recrutements
12. Mettre en œuvre d'une politique de formation afin de valoriser les compétences et soutenir les projets d'études promotionnelles en fonction des besoins de l'établissement.
13. Conforter les stages inter-service ou inter-établissement
14. Former les agents en difficultés aux compétences clés nécessaires à leur poste.
15. Favoriser la mobilité professionnelle
16. Faire converger la politique de formation des personnels médicaux et personnels non médicaux dans une visée stratégique en lien avec le projet d'établissement.
17. Formaliser une politique de remplacement et encourager le présentéisme
18. Améliorer la qualité de vie au travail
19. S'engager dans une démarche Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT)
20. Améliorer les conditions d'emploi des agents contractuels dans le cadre réglementaire et favoriser la déprécarisation

Repérer les personnels en difficultés

21. Identifier les facteurs de risques professionnels dans l'établissement dans le Document Unique (DU)

22. Mettre en place un plan d'actions

Prévenir les risques professionnels

23. Engager une démarche sur les Risques Psycho-sociaux (RPS)

24. Prévention, reconnaissance et prise en charge du handicap

25. Cellule de maintien dans l'emploi (CMDE)

26. Systématiser la visite médicale pour les personnels médicaux recrutés

27. Prévenir la sécurité des personnels

28. Lutter contre les conduites addictives

Soutenir les personnels en difficultés

29. Créer le poste de psychologue du travail

30. Créer une cellule d'appui aux situations complexes

31. Communiquer sur le fonctionnement des instances.

32. Instaurer des temps d'échanges Direction/ Représentants du personnel en dehors des temps institutionnels

PROJET D'ETABLISSEMENT

SYNTHESE DU PROJET DE L'INSTITUT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



6 AXES

AXE 1 : MANAGEMENT

AXE 2 : PEDAGOGIQUE

AXE 3 : QUALITÉ

AXE 4 : COMMUNICATION

AXE 5 : METTRE AUX NORMES
LES CONDITIONS D'ACCUEIL
DES ÉLÈVES

AXE 6 : DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION CONTINUE

32 ACTIONS

Réaliser l'évaluation du projet institutionnel de la structure

1. Evaluer les politiques de management, de recrutement, de communication, d'accueil des stagiaires, d'accueil des formateurs, de formation continue et d'investissement.

Développer l'accueil et l'accompagnement des nouveaux formateurs

2. Ecrire et élaborer des procédures concernant la politique d'accueil et d'accompagnement

Développer les compétences professionnelles des formateurs en lien avec la politique de santé régionale et nationale

3. Axer la formation des cadres formateurs en lien avec les problématiques et les orientations de santé (éducation thérapeutique, addictions...)

Promouvoir la représentation de l'IFSI - IFAS au sein de l'établissement support et de la région

4. Participer aux instances de l'établissement

5. Participer aux groupes de travail régionaux

6. Evaluer et réactualiser les scénarios pédagogiques en y incluant les évolutions réglementaires, les recommandations de bonnes pratiques et les évolutions technologiques.

7. Adapter les méthodes pédagogiques en fonction des publics rencontrés.

8. Evaluer et réajuster le dispositif de formation spécifique BAC SAPAT - ASSP
.../...

PROJET D'ETABLISSEMENT



SYNTHESE DU PROJET DE L'INSTITUT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (SUITE DES ACTIONS)

9. Mettre en œuvre et évaluer la politique de stage
10. Développer et renforcer les échanges sur l'ensemble des terrains de stage
11. Construire un outil d'évaluation des terrains de stage en lien avec l'instruction relative aux stages en formation infirmière.
12. Participer à l'évaluation régionale des ressources du dispositif FOAD
13. S'inscrire dans le projet régional d'outils pédagogiques numériques (serious game...)
14. Développer la culture de l'évaluation au sein de la structure
15. Formaliser la cartographie des processus de l'IFSI et de l'IFAS
16. Utiliser la gestion électronique des documents du centre hospitalier support
17. Construire un projet d'évaluation du dispositif d'accompagnement des étudiants dans l'appropriation des contenus Formation ouverte à distance
18. Construire un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants et élèves.

19. Participer aux réunions régionales pour l'harmonisation des pratiques professionnelles
20. Promouvoir auprès de partenaires extérieurs (Lycées, Maisons familiales et rurales, Missions locales...) les formations infirmières et aides-soignantes.
21. Enrichir et assurer la mise à jour régulière du site internet
22. Développer une page facebook
23. Participer aux forums des métiers
24. Définir les besoins
25. Mettre aux normes sécuritaires
26. Evaluer le coût financier
27. Négocier avec le Conseil Régional un plan de financement
28. Promouvoir l'espace de formation continue
29. Enrichir le catalogue des formations proposées
30. Ajuster les moyens humains à l'évolution de l'activité
31. Articuler les formations proposées avec le projet de soin de l'établissement support
32. Construire un projet de formation de préparation aux épreuves de sélection de l'institut en soins infirmiers

SYNTHESE DU PROJET SCHÉMA DIRECTEUR ARCHITECTURAL



AXE 1 : MODERNISER
L'ÉTABLISSEMENT DANS UN
CONTEXTE ÉCONOMIQUE RÉALISTE

AXE 2 : DISPOSER D'UNE VISION
PLURIANNUELLE ET HIÉRARCHISÉE
DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES
FUTURES

AXE 3 : SÉCURISER ET METTRE
AUX NORMES LES BATIMENTS

AXE 4 : SÉCURISER LES
DÉPLACEMENTS DES
DIFFÉRENTES
CATÉGORIES D'USAGERS

AXE 5 : ASSURER
L'ACCESSIBILITÉ DE
L'ENSEMBLE DES ESPACES
CONFORMÉMENT À L'ADAP

AXE 6 : AMÉLIORER LE
PARCOURS DU PATIENT ET LE
CADRE DE TRAVAIL DU
PERSONNEL

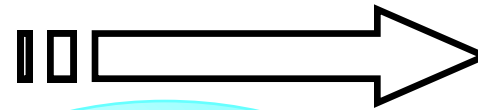
9 AXES

AXE 7 : AMÉLIORER
L'ATTRACTIVITÉ DE
L'ÉTABLISSEMENT

AXE 8 : AMÉLIORER
L'ATTRACTIVITÉ ET
L'EFFICIENCE DES EHPAD

AXE 9 : AMÉLIORER
L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE DES
BATIMENTS ET DES
INSTALLATIONS
(CHAUFFAGE, ECLAIRAGE)
EN VUE DE DIMINUER LES
COUTS D'EXPLOITATION

10 ACTIONS



1. Réparer, isoler extérieurement et relooker par un parement les façades anciennes
2. Transférer les urgences dans des locaux plus adaptés
3. Transférer l'unité centrale de restauration dans le bâtiment désaffecté de l'ancienne gériatrie et y adjoindre le restaurant du personnel
4. Transférer la Pharmacie dans les locaux des Urgences actuelles et en sécuriser l'accès logistique
5. Créer un plateau d'explorations fonctionnelles et un nouvel accueil dans la pharmacie actuelle
6. Créer des parkings et des circuits de circulation différenciés pour les différents flux
7. Créer un nouvel EHPAD de 95 lits sur le site de l'Hôpital
8. Réhabiliter l'EHPAD L'Aiglonne
9. Transférer l'USSR dans les locaux libérés par l'EHPAD au Pavillon Foisy dans le cadre de sa réhabilitation
10. Réhabiliter le foyer hébergeant les élèves de l'IFSI

**SYNTHESE DU PROJET
QUALITÉ**



8 AXES

AXE 1 : LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS SUITE À LA VISITE DE CERTIFICATION

AXE 2 : LA PREPARATION DE LA PROCHAINE CERTIFICATION QUALITÉ (SEPTEMBRE 2017)

AXE 3 : L'INFORMATISATION DU DOSSIER PATIENT

AXE 4 : LA FINALISATION DE LA SÉCURITÉ DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

AXE 5 : LA MISE EN PLACE DE LA RÉFLEXION ETHIQUE

AXE 6 : LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES A PRIORI

AXE 7 : LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES INFECTIONS LIÉES AUX SOINS

AXE 8 : L'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES USAGERS

SYNTHESE DU PROJET FINANCIER



11 AXES

AXE 1 : INITIER LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE FINANCIER POUR LE BUDGET PRINCIPAL SUR TOUTE LA DURÉE DU PLAN 2017-2021 EN S'APPUYANT SUR LA FORMALISATION D'UN P.R.E. ET DE FICHES D'EFFICIENCE ASSOCIÉE À UNE AIDE POTENTIELLE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTÉ

AXE 2 : MAITRISER LE NIVEAU DE DÉPENSES, VOIRE REDUIRE LE NIVEAU DE DÉPENSES NOTAMMENT DANS LE CADRE DU P.R.E.

AXE 3 : PERMETTRE LE RETOUR À UNE SITUATION DE CAF ET D'APPORT AU FOND DE ROULEMENT

AXE 4 : ASSURER LE RETOUR À DES INDICATEURS FINANCIERS FAVORABLES (CAF, FRNG, DURÉE DE LA DETTE, TAUX D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE)

AXE 5 : ASSURER LA REPRISE DU PAIEMENT DES CHARGES FISCALES ET SOCIALES ET ASSURER LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE DÉJÀ CONTRACTÉE (6M€0 FIN 2016)

AXE 6 : PÉRENNISER LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE FINANCIER EN ACCÉDANT À L'EMPRUNT

AXE 7 : CONFORTER LES ÉQUILIBRES FINANCIERS DES BUDGETS ANNEXES

AXE 8 : ASSURER UN NIVEAU DE TRÉSORERIE COMPATIBLE AVEC LE BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

AXE 9 : FIABILISER LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE (RTC, CREA)

AXE 10 : DÉVELOPPER LES ACTIONS DE BENCHMARK (ENC, BASE D'ANGERS)

AXE 11 : ORGANISER LA FIABILISATION DES COMPTES.

PROJET D'ETABLISSEMENT

SYNTHESE DU PROJET SIH



4 AXES

AXE 1 : POURSUITE DE LA MUTATION NUMÉRIQUE

AXE 2 : OUVERTURE DU SYSTÈME D'INFORMATION

AXE 3 : MISE EN PLACE DES DOSSIERS NATIONAUX

AXE 4 : ADHÉSION AUX PROJETS REGIONAUX

12 ACTIONS

1. Terminer le déploiement du dossier patient informatisé
2. Atteindre les cibles prioritaires et secondaires Hôpital Numérique
3. Remplacer les briques fonctionnelles actuelles imparfaites ou coûteuses
4. Développer le Wifi
5. Mettre en place un PACS
6. Construire un projet « sécurité du système d'information »
7. Promouvoir/contrôler les bonnes pratiques d'utilisation du SI
8. Généraliser la carte CPE/ CPS
9. Mettre en place des services pour le patient (RDV, consultation des CR, ...)
10. Développer les interfaces possibles avec les professionnels de santé
11. Mettre en place les solutions MS SANTE, DMP, Chorus
12. Maintenir les solutions et suivre les opportunités offertes par le GCS Normandie

**SYNTHESE DU PROJET
COMMUNICATION**



3 AXES

AXE 1 : FAIRE CONNAÎTRE LE
PROJET DE SANTÉ ET LE
PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2017-2021 À LA POPULATION DU
TERRITOIRE ET DE L'ENSEMBLE
DES PROFESSIONNELS DE
SANTÉ

AXE 2 : RÉPONDRE
À LA DEMANDE
CROISSANTE DES
USAGERS.

AXE 3 : REVALORISER L'IMAGE
DE L'ÉTABLISSEMENT ET LE
TRAVAIL DES ÉQUIPES AUPRÈS
DES PROFESSIONNELS DE
SANTÉ ET DES USAGERS

7 ACTIONS

1. Plaquette de diffusion des projets en particulier Projet de Santé et Projet d'Établissement
2. Mise en place d'un nouveau site internet
3. Utilisation de la messagerie et de la messagerie sécurisée
4. Le guide des praticiens du Centre Hospitalier à destination des médecins de ville
5. Médias locaux et nationaux
6. Réalisation d'un film sur les activités médicales de l'Hôpital, par un prestataire
7. Développer les outils internet (flash mensuel, site intranet...)

PROJET D'ETABLISSEMENT

SYNTHESE DU PROJET LOGISTIQUE (1)



24 AXES



26 ACTIONS

MAGASIN

AXE 1 :
AGRANDISSEMENT DE
LA SURFACE MAGASIN

AXE 2 : OPTIMISATION
DES STOCKAGES

1. L'absorption des m² des archives situées au même niveau pourrait permettre l'intégration des changes et de certains produits pharmaceutiques comme les DMNS.
2. Les archives pourraient être transférées dans l'ancien bâtiment de gériatrie (bâtiment bleu) dans le cadre du schéma directeur immobilier.
3. Une partie du stock de la restauration est aujourd'hui positionnée au magasin. Une réaffectation des locaux en lien avec le schéma directeur permettra d'optimiser la gestion des stocks par une meilleure localisation en lien avec le secteur concerné.

BLANCHISSERIE

AXE 1 : OPTIMISER
L'UTILISATION DE L'OUTIL DE
PRODUCTION

AXE 2 : ENVISAGER UNE
PRESTATION INDIVIDUALISÉE A
DESTINATION DES SERVICES ET
DES EHPAD

AXE 3 : FINALISER LA
TRAÇABILITÉ DU LINGE DES
RÉSIDENTS EHPAD

AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE
DEMARCHE QUALITÉ POUR LA
GESTION DU LINGE

1. Augmentation du tonnage par de nouvelles activités au sein du CH et/ou l'arrivée de nouveaux clients (Hôpitaux du Sud de L'Eure ?).
2. Envisager l'adhésion à un GCS ou externaliser la prestation en fonction du rapport qualité-prix
3. Travaux de couture à réaliser afin d'individualiser les prestations et d'améliorer la qualité de la prise en charge ainsi que l'environnement des chambres : renouvellement des rideaux, dessus de lit, marquage des trousseaux des résidents...).
4. Procéder au marquage du linge des résidents



SYNTHESE DU PROJET LOGISTIQUE (2)

AXE 1 : ETENDRE L'ACTIVITÉ AU TRANSPORT DU COURRIER

AXE 2 : REPENSER LES FLUX LOGISTIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET IMMOBILIER DES EHPAD

AXE 3 : GÉRER LES ESPACES DE STOCKAGE ET ÉTABLIR L'INVENTAIRE DU MOBILIER

AXE 4 : METTRE EN PLACE LE BIODÉCHET

TRANSPORT LOGISTIQUE

1. Action à envisager dans le cadre d'une réflexion sur la mission « vagemestre »
2. Cf. Projet schéma directeur immobilier
3. Procédure de mise au rebus et de gestion des mobiliers non utilisés à mettre en place en lien avec l'inventaire comptable

HYGIÈNE DES LOCAUX

AXE 1 : AMÉLIORER LA PRESTATION

AXE 2 : COMPLÉTER LA PRESTATION ET L'ÉTENDRE À L'ENSEMBLE DES SURFACES DU CH

1. Repenser la politique en fonction du retour d'expériences de la solution « internalisée » (Gains financiers ? qualité de la prestation ?) / Externaliser (GCS ou prestataires privés) ou non, en fonction du « rapport qualité-prix » de la prestation.
2. Assurer le traitement de l'Aiglontine et du Home Moulinois, Bio nettoyage Vapeur.



SYNTHESE DU PROJET LOGISTIQUE (3)

AXE 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA PRESTATION EN LIEN AVEC L'USAGER

AXE 2 : APPROFONDIR L'INDIVIDUALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DU RÉSIDENT

AXE 3 : POURSUIVRE LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

AXE 4 : PRIVILÉGIER LES CIRCUITS COURTS D'APPROVISIONNEMENT

RESTAURATION

1. Organiser des réunions dans les services regroupant des membres du service restauration, une diététicienne et l'équipe du service concerné afin de mieux prendre en compte l'ensemble de la prise en charge (livraison, qualité des recettes...).
2. La demande de création d'un service hôtelier pour les EHPAD dédié à la mise en place et à la distribution des repas pour individualiser la prise en charge du résident.
3. Application des normes HACCP
4. Un travail d'opération ponctuelle pour valoriser les producteurs locaux, et le centre hospitalier dans son investissement, afin de lancer des campagnes de communications sur notre bassin normand fait partie de nos projets

AXE 1 : POURSUIVRE LA GESTION DE LA MAINTENANCE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

AXE 2 : FORMALISER UNE POLITIQUE DE MAINTENANCE

AXE 3 : POURSUIVRE LA GESTION DU STOCK

AXE 4 : ADAPTATION AU DIFFÉRENTS PROJETS DE L'ÉTABLISSEMENT

SERVICES TECHNIQUES

1. Le logiciel de GMAO installé fin 2011 a permis d'améliorer la traçabilité des interventions curatives et préventives.
2. La poursuite de l'exploitation de la GMAO permettra à terme de mieux anticiper sur la vétusté des matériels et des bâtiments et ainsi formaliser un plan d'investissement au plus proche de la réalité.
3. En formalisant les plans de maintenance préventives qu'elles soient effectuées en interne ou par un sous-traitant.
4. La poursuite de la gestion de stock commencée au niveau des pièces détachées électriques permettra de maîtriser les coûts de stockage des pièces dans tous les domaines (plomberie, serrurerie, quincaillerie...).
5. Les Services Techniques du Centre Hospitalier de L'Aigle de par leurs fonctions « supports » orienteront leurs missions et les adapteront en fonction des projets d'établissement (projet médical, SIH, ...).



SYNTHESE DU PROJET LOGISTIQUE (4)

BIOMEDICAL

AXE 1 : AMÉLIORER L'EFFICIENCE DANS LA PRÉVISION DES BESOINS EN MATÉRIEL MÉDICAL ET PROCÉDER À DES ACHATS RAISONNÉS ET DURABLES

AXE 2 : GARANTIR UNE MEILLEURE EXPERTISE TECHNIQUE LORS DE LA PRISE EN CHARGE DES EQUIPEMENTS EN PRÉVENTIF ET CURATIF

AXE 3 : PERMETTRE UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES DEMANDES DE MAINTENANCE DES SERVICES ET UNE MEILLEURE DÉLIVRANCE DES CONSOMMABLES ASSOCIÉS AUX DISPOSITIFS MÉDICAUX, TOUT EN FAVORISANT UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'UNITÉ BIOMÉDICALE EN PROCESSUS SUPPORT

AXE 4 : DEVELOPPER L'INTEROPÉRABILITÉ DES MODALITÉS BIOMÉDICALES AVEC LE SYSTÈME D'INFORMATION

1. Remise en œuvre des PPI avec globalisation des achats pour favoriser l'homogénéité des matériels et parer à la vétusté du parc le plus rapidement possible
2. Favoriser l'acquisition de matériels de test et de contrôle de performance des Dispositifs Médicaux associée à des formations techniques supplémentaires, afin de limiter le recours à des prestataires extérieurs dans des disciplines ciblées
3. Développer l'approche Processus de l'Unité Biomédicale pour ses différents volets de compétences (Achats, Maintenance, Formation, Matérovigilance, Radioprotection, Veille technologique, suivi DMNS) et évaluer cette organisation et ce fonctionnement
4. Favoriser l'échange potentiel d'informations entre les DM et le DPI, dès l'achat des équipements et prévoir le fonctionnement à LT par l'adjonction de solutions d'archivage (PACS/MACS) et solutions informatiques spécifiques (Logiciel dédié en biométrie, comptes rendus cliniques) associés aux DM.

**SYNTHESE DU PROJET
DEVELOPPEMENT DURABLE**



9 AXES

AXE 1 : FORMALISER LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 2 : METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 3 : DÉVELOPPER LES TABLEAUX DE BORD DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 4 : DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

AXE 5 : DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

AXE 6 : RÉDUIRE, MAITRISER ET SURVEILLER LA CONSOMMATION EN EAU POUR L'ENSEMBLE DES SITES

AXE 7 : DIMINUER LES QUANTITÉS DE DÉCHETS PRODUITS

AXE 8 : ENGAGER L'ÉTABLISSEMENT DANS UNE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

AXE 9 : DÉVELOPPER UNE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX